

Royaume du Maroc



OPERATIONNALISATION DE LA PHASE III
DE L'INITIATIVE NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN

SOUTENIR LA GÉNÉRALISATION DE L'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE

SEPTEMBRE 2019

المبادرة الوطنية للتنمية البشرية
Initiative Nationale pour le Développement Humain

المبادرة الوطنية للتنمية البشرية
Initiative Nationale pour le Développement Humain

**SOUTENIR
LA GÉNÉRALISATION
DE L'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE**

PRÉAMBULE

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a souligné, dans le message adressé aux participants à l'occasion de la Journée nationale de l'enseignement préscolaire, le 18 juillet 2018, l'importance de **l'enseignement préscolaire qui doit être « le pilier sur lequel doit se construire la nouvelle école marocaine, dans la mesure où il constitue la base d'un enseignement de qualité »**.

La **généralisation de l'enseignement préscolaire** a ainsi été érigée au rang de **priorité nationale**.

Dans le cadre de la **Phase III de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain, l'appui au préscolaire en milieu rural défavorisé –en complémentarité avec le Programme National de généralisation et de développement du préscolaire** lancé par le **Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MEN)** – constitue un axe prioritaire destiné à **soutenir le développement du capital humain des générations montantes**.

SOMMAIRE

Enjeux et défis d'un enseignement préscolaire généralisé et de qualité	8
Mesures entreprises par le Ministère de l'Éducation Nationale pour la généralisation de l'enseignement préscolaire	10
Le préscolaire, axe prioritaire dans le cadre de la phase III de L'INDH	12
1- Objectif de développement du projet	14
2- Méthodologie de déploiement	16
3- Modalités de mise en œuvre	16
3.1. Diagnostic territorial	16
3.2. Planification	16
3.3. Partenariats	16
3.4. Opérationnalisation	17
4- Avancement du déploiement	17

Enjeux et défis d'un enseignement préscolaire généralisé et de qualité

L'enseignement préscolaire constitue une étape fondamentale du développement de l'individu. Il favorise son développement sociocognitif et participe à son éveil intellectuel, et à son développement physique, psychomoteur et social.

Cependant, d'importantes disparités liées à des facteurs économiques, sociaux et culturels persistent, et plusieurs défis sont à relever pour améliorer et faciliter l'accès du plus grand nombre à des structures d'accueil préscolaires de qualité.

De nombreuses recherches ont permis d'établir l'importance des premières années de vie de l'individu pour la formation de son capital intellectuel, économique et social¹. La recherche scientifique a ainsi établi que le cerveau de l'enfant à 6 ans atteint 90% de sa taille à l'âge adulte.

L'étude High/Scope Perry Preschool² a, pour sa part, mis en avant l'impact positif significatif de l'enseignement préscolaire sur la durée moyenne des études et les résultats scolaires.

L'enseignement préscolaire en ce qu'il impacte favorablement la durée des études ultérieures contribue aussi à la réussite économique des individus (à la fois concernant leur employabilité et concernant leur niveau de salaire), à leur socialisation (en réduisant, par exemple, le risque de comportements déviants) et leur bien-être.

Compte tenu de ces différents éléments, le soutien à l'enseignement préscolaire s'avère être un choix économique rationnel. L'étude Perry a permis d'établir que chaque dollar investi dans l'éducation préscolaire pouvait avoir un rendement de 7 à 12 dollars. De son côté, l'économiste James Heckman a établi que l'investissement dans l'éducation connaît un rendement décroissant : un dollar investi dans le préscolaire peut être 1,5 à 5 fois plus rentables qu'un dollar investi dans la formation à d'autres âges de la vie.

De ce fait, investir dans l'apprentissage précoce, en généralisant l'enseignement préscolaire notamment, est fondamental pour le développement. Il s'agit d'un choix basé sur un double principe : l'équité car il donne à chacun les chances de réussir et la rationalité économique car il améliore la productivité du système éducatif et réduit d'autant les coûts futurs pour la société en termes de compétitivité. De nombreuses dépenses de santé pourraient également être ainsi évitées du fait d'un développement harmonieux initié dès le très jeune âge dans un environnement stimulant.

En effet, pour que l'apprentissage soit efficace, l'UNICEF souligne que les jeunes enfants (3 à 6 ans) doivent être stimulés sur des plans différents (e.g., cognitifs, émotionnels...) et dans un environnement structuré. Quatre piliers sont ainsi requis : (I) un environnement stimulant (15 minutes de jeu par jour sont suffisantes pour stimuler les connexions cérébrales des jeunes enfants), (II) un traitement et des soins non violents pour les enfants, (III) des approches en adéquation avec l'âge et le niveau de développement des enfants et (IV) une stimulation continue et graduelle. En ce qui concerne l'enseignement préscolaire spécifiquement, il est nécessaire de s'assurer de la qualité de l'aménagement de l'espace, de la cohérence du contenu pédagogique et de la qualité de la formation et de l'expérience des éducatrices/éducateurs.

1 - El Andaloussi K., Faiq M., La Situation du Préscolaire, Importance, Diagnostic et Concept Pédagogique (2007) Conseil Supérieur de l'Enseignement

2 - Schweinhart L. J., et al. The High/Scope Perry Preschool Study Through Age 40, Summary, Conclusions, and Frequently Asked Questions (2005) Rutgers Graduate School of Education

Pendant les premières années, et particulièrement pendant l'âge préscolaire, un environnement stimulant et un contexte favorable posent les bases d'un développement et d'un apprentissage fructueux. A l'opposé, la négligence, le manque de soin, l'absence d'affectivité et les mauvais traitements ont des effets délétères sur le développement du cerveau des enfants et sur sa configuration. Cet impact négatif aura des répercussions tout au long de la vie³.

Au Maroc, de nombreuses initiatives publiques, parapubliques, privées et associatives ont été mises en œuvre pour faciliter l'accès et améliorer le niveau du préscolaire. Pour autant, l'offre en matière d'enseignement préscolaire au Maroc reste partielle et qualitativement hétérogène.

Sur la population des enfants en âge de fréquenter les établissements préscolaires, seulement 48% sont effectivement scolarisés⁴. Ainsi, en 2016 – 2017, ce sont près de 700 000 enfants qui n'ont pas eu accès à l'enseignement préscolaire. Ce chiffre couvre également des disparités catégorielles et spatiales importantes. Les zones rurales ou reculées (e.g., 35% de taux de préscolarisation en moyenne), les centres semi-urbains et les régions qui manquent d'infrastructures éducatives enregistrent des taux de préscolarisation bien plus faibles que la moyenne nationale alors qu'une région comme le Grand Casablanca atteint quasiment un niveau de préscolarisation universel⁵. Des disparités liées au genre sont également observées : dans les zones rurales, près de 70% des filles en âge préscolaire ne sont pas scolarisées⁶.

Par ailleurs, de fortes disparités dans les modèles éducatifs et les approches pédagogiques sont également observées. 12% des enfants sont préscolarisés dans l'enseignement public et neuf enfants sur 10 le sont dans l'enseignement privé avec respectivement les trois quarts au sein de structures traditionnelles et un quart dans l'enseignement préscolaire dit moderne.

L'analyse de cette situation dispersée en termes de stimulation précoce fait ressortir l'existence d'importantes disparités liées à la fois à des facteurs économiques et à des facteurs sociaux et culturels, en relation notamment avec la place des femmes dans la société et leur niveau d'éducation. Et ce, dans la mesure où s'occuper des jeunes enfants et favoriser leur développement est une tâche assignée prioritairement aux mères dans la société marocaine.

Plusieurs défis sont à relever pour faciliter l'accès au préscolaire et pour améliorer le niveau de cet enseignement⁷:

- **Réduire l'inadéquation entre offre et demande**: ce problème est lié à deux facteurs: i) une offre insuffisante en termes de nombre de structures et de places disponibles; ii) une offre ne correspondant pas toujours aux attentes des parents (par exemple si l'institution préscolaire est éloignée du domicile familial, notamment dans les zones rurales ou reculées, et n'est pas équipée de sanitaires, etc.;
- **Améliorer la visibilité de l'offre préscolaire**: de nombreux parents ignorent l'existence d'un enseignement préscolaire ou bien ne sont pas au fait des démarches à accomplir pour en faire bénéficier leurs enfants;
- **Réduire le coût de l'offre**: ce coût reste important en raison du faible nombre d'unités préscolaires publiques⁸ et/ou l'éloignement des unités préscolaires, notamment dans les zones rurales ou reculées. D'autres formes de coûts cachés pour les parents peuvent notamment résider dans des horaires d'ouverture inadaptées avec l'exercice de leur profession et des frais supplémentaires liés à l'alimentation et l'habillement des enfants.

3 - Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique, Rapport sur: Un préscolaire équitable et de qualité (Novembre 2017)

4 - Ministère de l'Éducation Nationale

5 - Rapport National sur les Enfants Non Scolarisés (2015), UNICEF

6 - Ibid

7 - Adapté de Greenberg E., Adams G. Michie M., Barriers to Preschool Participation for Low-Income Children of Immigrants in Silicon Valley (2016) Urban Institute

8 - UNICEF, ibid

Mesures entreprises par le Ministère de l'Éducation Nationale pour la généralisation de l'enseignement préscolaire

Conscient que l'enseignement préscolaire constitue un investissement durable et nécessaire pour résorber les inégalités en matière d'éducation et pour contribuer au développement humain en général, le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a placé ce cycle parmi ses priorités, et a lancé à cet effet un Programme National de généralisation et de développement du préscolaire.

La vision stratégique de la réforme éducative 2015 – 2030 a établi le préscolaire comme fondement essentiel à toute réforme visant à favoriser l'équité et l'égalité des chances, la qualité du parcours scolaire et de la formation, et à réduire l'abandon et l'échec scolaire. Le programme gouvernemental 2016 – 2021 annonce ainsi un objectif de 100% de taux de scolarisation des enfants âgés de 4 à 15 ans, à horizon 2030.

Ce programme national confirme l'engagement du pays pour atteindre les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD), notamment le 4^{ème} objectif visant à assurer une éducation de qualité pour tous. Le sous-objectif de l'ODD 4 est explicite: « d'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire ».

Ainsi, le 18 juillet 2018, le MEN a lancé le Programme National de généralisation et de développement du préscolaire. Ce programme vise la généralisation de cet enseignement à l'horizon de la rentrée 2027-2028 à travers, notamment l'exploitation des salles fermées et en bon état dans les écoles primaires publiques, et la mise à niveau du reste des infrastructures existantes disponibles.

L'INDH apporte un appui à ce programme dédié à l'enseignement préscolaire dans le cadre de sa phase III. Une convention a été signée devant **Sa Majesté Le Roi que Dieu L'assiste**, entre le Ministère de l'Intérieur et le MEN, le 19 septembre 2018.



Le préscolaire, axe prioritaire dans le cadre de la phase III de L'INDH

La phase III de l'INDH a érigé l'appui au préscolaire en milieu rural en tant qu'axe prioritaire dans le soutien au développement du capital humain des générations montantes.



La Phase III de l'INDH 2019-2023, lancée par **Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'assiste** le 19 septembre 2018, repose sur une approche volontariste et novatrice visant la préservation et la consolidation des acquis et le recentrage des programmes sur le développement du capital humain. La mise en œuvre de cette phase se décline en quatre programmes.

Le programme 4 en particulier, est dédié à l'impulsion du capital humain des générations montantes. Il vise l'accompagnement de l'individu depuis la petite enfance et tout au long de son cycle de vie.

L'impact de la préscolarisation, notamment sur les déperditions scolaires, l'accès à l'école primaire et l'amélioration globale de la trajectoire scolaire, contribue in fine à l'amélioration de l'indice national de capital humain, en accroissant la durée moyenne de scolarisation, composante clé de l'indice du capital humain (ICH). Logiquement donc, l'INDH a fait du soutien au préscolaire un axe prioritaire du programme 4 de la Phase III.

L'ambition de l'INDH est de soutenir la généralisation de l'enseignement préscolaire notamment en milieu rural défavorisé.



Pour cela, trois objectifs ont été arrêtés:

- Agir sur la disponibilité d'une offre préscolaire dans les zones rurales et reculées;
- Veiller à la qualité de l'offre préscolaire pour pallier l'hétérogénéité des systèmes actuels;
- Renforcer, si nécessaire, la prise de conscience des parties prenantes à l'importance de l'enseignement préscolaire afin d'augmenter la demande de la part des parents, notamment concernant la scolarisation des filles.

Ce faisant, l'INDH adopte une réponse intégrée aux enjeux du préscolaire. Cette volonté se traduit sur le terrain par:

- la création de 10 000 nouvelles unités préscolaires;
- la mise à niveau de 5 000 unités préscolaires déjà existantes.

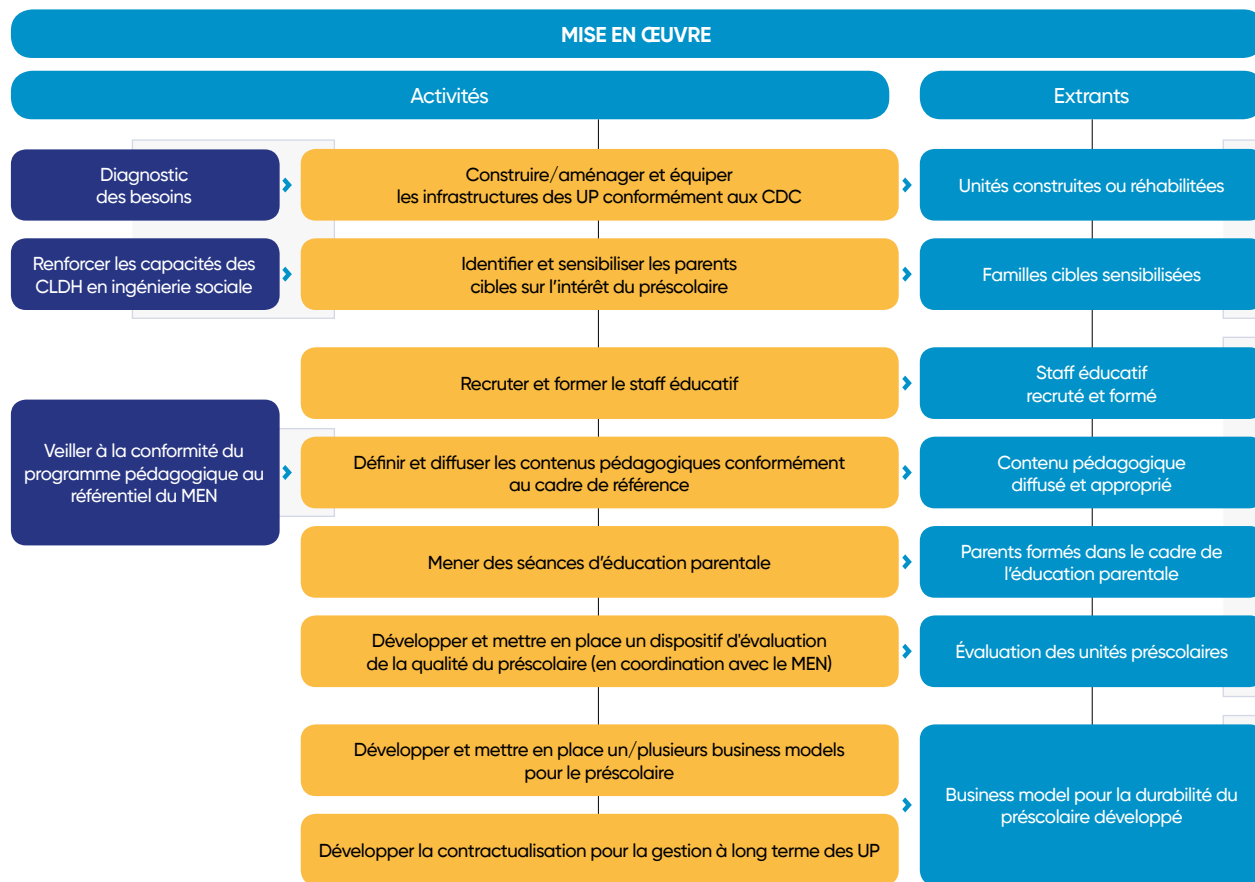
1- OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DU PROJET

L'Objectif de développement du projet (ODP) est le développement cognitif, psychomoteur et social des enfants préscolarisés en milieu rural.

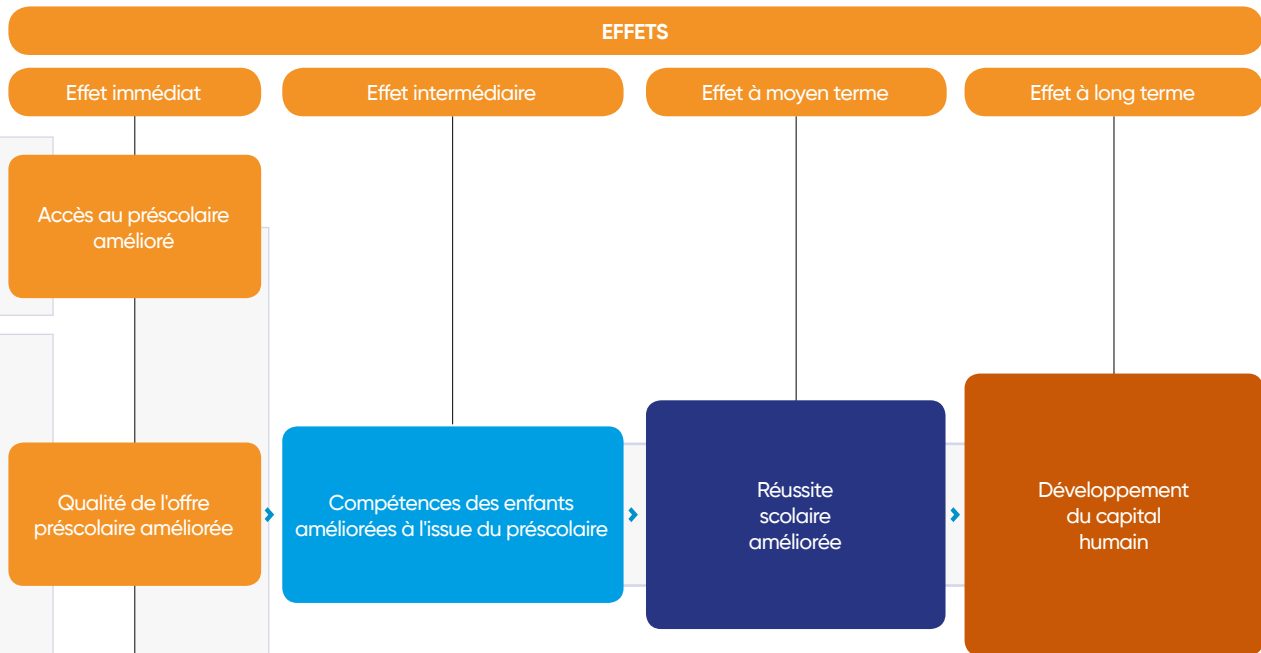
Ainsi, le cadre de résultats du projet a été élaboré et a permis de définir 4 typologies d'effets:



• Chaîne de résultat reflétant la théorie du changement relative à l'intervention du projet :



- 1 Effet à long terme :** Développement du capital humain
- 1 effet à moyen terme :** Réussite scolaire améliorée
- 1 effet intermédiaire :** Compétences des enfants améliorées à l'issue du préscolaire
- 3 effets immédiats :**
- Accès au préscolaire amélioré
 - Qualité de l'offre préscolaire améliorée
 - Durabilité du dispositif préscolaire mis en place assurée



• Suivi et évaluation

En vue d'atteindre l'ODP escompté, la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation performant est nécessaire.

Ainsi, selon la chaîne de résultats adoptée, un système de suivi-évaluation, s'appuyant sur un ensemble d'indicateurs de performance, notamment pour la supervision de la qualité de l'offre du préscolaire, sera mis en place et sera formalisé dans un document spécifique dédié uniquement au Suivi-Evaluation qui fera l'objet d'une diffusion ultérieure.

2- MÉTHODOLOGIE DE DÉPLOIEMENT

L'INDH bénéficie d'un accès privilégié aux populations rurales et enclavées pour lesquelles le besoin est le plus important en enseignement préscolaire.

Et afin d'assurer un impact durable au bénéfice de ces populations, une mise en œuvre graduelle du dispositif de soutien de l'INDH à la généralisation de l'enseignement préscolaire, dispensé à titre gratuit, est adoptée: déploiement du pilote, généralisation, pérennisation.

L'année 2019 est considérée comme une année pilote, et préparatoire, permettant de tester et d'ajuster les modalités de mise en œuvre retenues pour garantir, les années suivantes, la réussite d'un déploiement à grande échelle. Dans ce cadre, il est prévu la mise en place de 1200 unités préscolaires.

A partir de 2020, la construction et la mise à niveau des unités préscolaires en milieu rural seront généralisées.

Dans le même ordre d'idée, et afin d'assurer la pérennisation du dispositif, trois mesures seront déployées:

- La formation et l'encadrement d'associations relais au niveau local par des fondations partenaires stratégiques;
- Le déploiement d'un dispositif de suivi et d'évaluation de la qualité;
- La mise en place, en collaboration avec les différentes parties prenantes, d'un modèle de gestion et de financement pérennes.

3- MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Pour la mise en œuvre du soutien de l'INDH à la généralisation de l'enseignement préscolaire, dans le cadre de la Phase III, quatre étapes ont été définies: I) une première étape de diagnostic permettant d'identifier et de localiser les besoins en éducation préscolaire en milieu rural, II) une seconde étape de planification au cours de laquelle le calendrier de déploiement est élaboré, III) une troisième étape pour la mise en place de partenariats avec le tissu associatif, IV) la quatrième étape consiste en l'opérationnalisation des unités préscolaires.

3.1. Diagnostic territorial

Des diagnostics territoriaux sont menés par les comités locaux de développement humain (CLDH) pour permettre le repérage des douars concernés. Ce diagnostic permet d'une part, le recensement des enfants à préscolarisier (enfants dont l'âge est inférieur à 6 ans) et d'autre part, l'identification des unités préscolaires existantes avec leurs besoins de mise à niveau ainsi que les unités préscolaires à créer.

3.2. Planification

Sur la base des diagnostics territoriaux effectués, les besoins dégagés font l'objet d'une consolidation au niveau provincial, traduits en projets et actions et soumis à l'examen du comité provincial/préfectoral de développement humain (CPDH). Ce dernier les évalue en fonction des besoins et des priorités identifiées et élabore le programme pluriannuel provincial/préfectoral qui est à son tour soumis à la validation du comité régional de développement humain (CRDH).

3.3. Partenariats

L'INDH s'appuiera sur des fondations, des associations et des organisations relevant de la société civile et qui disposent d'un savoir-faire et d'une expérience prouvés dans le domaine.

Des associations partenaires stratégiques répondant à des critères de compétences et d'expertise dans le domaine du préscolaire, seront chargées d'encadrer, de professionnaliser et de renforcer les capacités de gestion des associations locales actives dans le préscolaire. Ces derniers permettront à l'INDH de disposer d'un relais territorial de proximité. Plusieurs missions leur sont ainsi dévolues:

- La fourniture d'une valise/ approche pédagogique, avec le contenu nécessaire pour le développement intellectuel et cognitif, émotionnel et psychomoteur des enfants;
- La formation des éducatrices/éducateurs;
- Le développement de business modèles pour assurer la pérennité des unités préscolaires.

3.4. Opérationnalisation

Sur ce plan, les provinces et préfectures vont assurer la maîtrise d'ouvrage relative à l'aménagement, la construction et la mise à niveau des unités de préscolaire. Elles vont également garantir le financement des équipements dont la maîtrise d'ouvrage sera confiée aux associations et le financement du fonctionnement des deux premières années des unités de préscolaire créées.

Par ailleurs, et afin de garantir la pérennité du dispositif mis en place, l'INDH veillera à asseoir un cadre partenarial, organisationnel, et financier à même d'assurer les conditions optimales d'un préscolaire aux meilleurs standards de qualité.

La gestion pédagogique des classes créées sera pour sa part assurée par l'association partenaire (gestion directe) ou à travers un gestionnaire local (gestion indirecte).

L'approche pédagogique sera centrée sur l'enfant. Elle utilisera la langue maternelle en tant que langue d'accueil et les deux langues arabe et français tout en adoptant une méthode ludique, conforme aux programmes de l'enseignement préscolaire de l'Education Nationale et en adéquation avec les spécificités linguistiques locales.

Le processus de recrutement de la ressource humaine, éducateurs/trices et superviseurs, sera à la charge des associations et accordera la priorité aux jeunes relevant des douars concernés. Les recrues bénéficieront d'une formation ad hoc dispensée par les associations.

4- AVANCEMENT DU DÉPLOIEMENT

Durant l'année 2019, la mise en place de 1200 unités de préscolaire a été programmée dans les douars démunis. Afin de minimiser les coûts et d'accélérer la mise en œuvre, les possibilités d'exploitation de locaux déjà existants et pouvant être aménagés en unités de préscolaire sont étudiées.

Coordination Nationale de l'INDH
www.indh.ma